

COMMUNE DE DOHEM

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 062-216202713-20260602-DEL2026_24-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 2 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de juin à dix-neuf heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 22 mai 2026

Etaients présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Philippe CARLIER, Joseph CARLIER, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Noémie DELATTRE, Justine HILMOINE, Leslie FOUACHE, Emilie HUGOT, Jacky FACON, Fabienne DILLY

Absents excusés : Doriane DELHEZ procuration donnée à Dorothée ANNEBICQUE, , Frédéric LELEU

Secrétaire de séance : Noémie DELATTRE

Assistait également : Angélique BROUSSART

En exercice : 15 Présents : 13 Absents : 1 procurations : 1

Pour : 14 dont 1 par procuration Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 24/2026 : modification de la délibération 14-2026 syndicat scolaire de Théroouanne

Au conseil du 31 mars dernier, des délégués ont été désignés pour représenter la commune de Dohem au Syndicat scolaire de Théroouanne.

La sous-préfecture signale que les statuts de ce syndicat fixent la composition de son comité syndical à 2 titulaires et 1 suppléant or 2 suppléants ont été désignés.

Il convient de désigner un seul suppléant.

Après délibération du Conseil Municipal, Mme Dorothée ANNEBICQUE a été désignée suppléante au syndicat scolaire de Théroouanne.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits

Copie transmise à la sous-préfecture pour avis.

Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt

en Sous-préfecture de Saint Omer le 03/06/2026

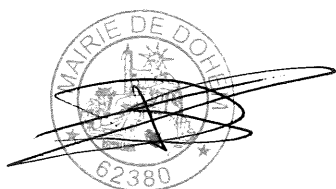
et publication le 06/06/2026

Dohem, le 02/06/2026

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

